

Informations de base	
2014/3011(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la liberté d'expression en Turquie: récentes arrestations de journalistes et de responsables de médias, et pressions systématiques sur les médias Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général Zone géographique Turquie	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
17/12/2014	Débat en plénière		
15/01/2015	Décision du Parlement	T8-0014/2015	Résumé
15/01/2015	Résultat du vote au parlement		
15/01/2015	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2014/3011(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-0036/2015	12/01/2015	
Proposition de résolution		B8-0040/2015	12/01/2015	
Proposition de résolution		B8-0041/2015	12/01/2015	
Proposition de résolution		B8-0042/2015	12/01/2015	
Proposition de résolution		B8-0043/2015	12/01/2015	
Proposition de résolution		B8-0044/2015	12/01/2015	

Proposition de résolution	B8-0045/2015	12/01/2015	
Texte adopté du Parlement, lecture unique	T8-0014/2015	15/01/2015	Résumé
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2015)132	13/04/2015	

Résolution sur la liberté d'expression en Turquie: récentes arrestations de journalistes et de responsables de médias, et pressions systématiques sur les médias

2014/3011(RSP) - 15/01/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la liberté d'expression en Turquie: récentes arrestations de journalistes et de responsables de médias, et pressions systématiques sur les médias.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EDD.

Le Parlement rappelle que, le 14 décembre 2014, la police turque a arrêté des journalistes et des responsables de médias. Il indique qu'en Turquie, un très grand nombre de journalistes sont emprisonnés et la pression sur les médias s'est fortement accentuée ces dernières années.

Le Parlement condamne la mise en détention des journalistes et souligne que ces actions remettent en question le respect du droit et de la liberté des médias.

Pour une presse plurielle : les députés rappellent qu'une presse libre et plurielle est une composante essentielle de toute démocratie, tout comme le droit à un procès juste, la présomption d'innocence et l'indépendance judiciaire. Par conséquent, le Parlement souligne la nécessité:

- de fournir des informations complètes et transparentes sur les allégations retenues contre les journalistes,
- d'accorder à ceux-ci le droit d'accéder sans restriction aux éléments de preuve qui les incriminent et aux droits de la défense, et
- de garantir le traitement correct des affaires afin d'établir la véracité des accusations sans délai et hors de tout doute raisonnable.

La Turquie est invitée à mener des réformes qui instaurent un système approprié de contre-pouvoirs garantissant pleinement la liberté, y compris la liberté de pensée, d'expression et des médias, ainsi que la démocratie, l'égalité, l'état de droit et le respect des droits de l'homme.

Le Parlement souligne par ailleurs l'importance de la liberté de la presse et du respect des valeurs démocratiques aux fins du processus d'élargissement de l'Union. Il relève au passage que l'instrument d'aide de préadhésion (IAP II) pour la période 2014-2020 prévoit l'instauration d'une cohérence accrue entre l'assistance financière et les progrès globaux réalisés dans le respect total des libertés et droits fondamentaux. Il demande dès lors que plus d'attention soit accordée aux médias indépendants au titre de l'instrument d'aide de préadhésion.